

# RETROUVEZ-NOUS : UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES CAMPUS DU SOLBOSCH



Campus du Solbosch



Campus Scholboch  
Université libre  
de bruxelles  
Bâtiment S - 1<sup>er</sup> étage  
Salle Dupréel  
44, avenue Jeanne



# QUEL USAGE DES DONNÉES EMPIRIQUES DANS UNE RECHERCHE EN DROIT ?

COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ À L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

DIRECTION SCIENTIFIQUE :

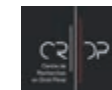
Ariane AMADO,  
Chargée de recherche au CNRS-CHJ  
Armand DESPRAIRES,  
Maître de conférences à l'Université de Reims Champagne-Ardenne

8 DÉCEMBRE 2022  
DE 9H00 À 17H00  
Salle Dupréel,  
Bâtiment S  
Campus Scholboch de l'ULB

9 DÉCEMBRE 2022  
DE 9H00 À 12H30  
Salle de conférence  
Hôtel Warwick Brussels  
5 rue Duquesnoy



ENTRÉE LIBRE :  
RETRANSMISSION SUR ZOOM  
INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT  
LE 15 NOVEMBRE À CETTE ADRESSE :  
stephanie.ouhibi@univ-reims.fr



## 8 DÉCEMBRE 2022

8h30 : Accueil des participants

9h : « Introduction générale »

**Ariane AMADO**, chargée de recherche au CNRS

**Armand DESPRAIRIES**, Maître de conférences à l'Université de Reims Champagne-Ardenne

### L'UTILISATION DES DONNÉES EMPIRIQUES INFLUE-T-ELLE SUR LE POSITIONNEMENT ÉPISTÉMOLOGIQUE EN DROIT ?

#### LES DONNÉES EMPIRIQUES ONT-ELLES UN APPORT DANS UNE RECHERCHE EN DROIT ?

9h30 : « Introduction par le président de séance »

**David SCHEER**, docteur en criminologie, chercheur à l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie

9h45 : « Les données empiriques comme matériaux de base de la recherche en droit. L'exemple des Empirical Legal Studies »

**Yannick GANNE**, maître de conférences en droit public à l'Université de Picardie Jules Verne

10h15 : « Le terrain comme invitation à l'interdisciplinarité dans une recherche en droit »

**Olivia NEDERLANDT**, professeure de droit pénal à la Faculté de droit de l'Université de Saint-Louis

10h45 : « L'accusé comme vecteur de connaissance du droit: l'exemple devant la justice internationale pénale »

**Damien SCALIA**, professeur de droit pénal à la Faculté de droit et de criminologie de l'Université libre de Bruxelles

11h15 : Discussion-débat

12h15 : Pause-déjeuner

#### EXISTE-T-IL UNE SPÉCIFICITÉ DE LA MÉTHODOLOGIE JURIDIQUE ?

14h15 : « Introduction par la présidente de séance »

**Barbara TRUFFIN**, professeure d'anthropologie du droit à la Faculté de droit et de criminologie de l'Université libre de Bruxelles

14h30 : « L'éclectisme raisonné au service de l'étude du droit: tout est-il bon à prendre ? »

**Oona LE MEUR**, doctorante en anthropologie du droit en cotutelle à l'Université libre de Bruxelles et à l'École de droit de Sciences Po Paris

15h : « Les apports attendus d'une approche empirique pour la compréhension du droit: mise en contexte à partir de l'exemple du droit de l'environnement »

**Julien BÉTAILLE**, maître de conférences à l'Université Toulouse 1 Capitole

15h30 : « La méthodologie juridique au miroir des recherches empiriques »

**Bénédicte FISCHER**, maîtresse de conférences en droit public à l'Université Grenoble Alpes et Sciences Po Grenoble

16h : Discussion-débat

## 9 DÉCEMBRE 2022

8h30 : Accueil des participants

#### COMMENT ARTICULER L'UTILISATION DES DONNÉES EMPIRIQUES AVEC LES EXIGENCES DISCIPLINAIRES DES FACULTÉS DE DROIT ?

9h : « Introduction par le président de séance »

**Jean-Manuel LARRALDE**, professeur de droit public à l'Université de Caen-Normandie

9h15 : « L'importance et l'impact croissants de la recherche socio-juridique dans les facultés de droit »

**Nicola PADFIELD**, professor of Criminal and Penal Justice in the University of Cambridge

9h45 : « Les juristes doivent-ils s'intéresser aux faits ? Réflexions à partir de la preuve en justice »

**Olivier LECLERC**, directeur de recherche au CNRS

10h15 : « Sur les exigences disciplinaires des facultés de droit »

**Véronique CHAMPEIL-DESPLATS**, professeure de droit public à l'Université de Nanterre

10h45 : Discussion-débat

11h45 : « Conclusion générale »

**Frédéric AUDREN**, directeur de recherche au CNRS